



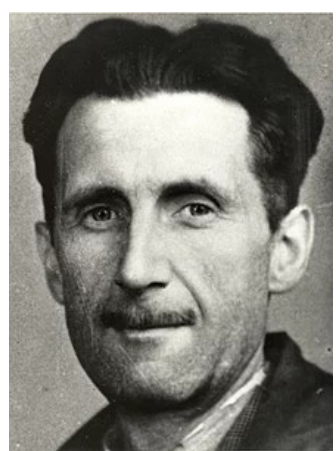
Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

Editorial : La jeune suédoise **Greta Thunberg** (15 ans), présente à la COP24, expliquait: «A partir du moment où nos dirigeants, les médias et la société commenceront à traiter la crise climatique comme la crise qu'elle est vraiment, nous n'aurons plus besoin de conférences mondiales ». Ce temps, les dirigeants le dilapident. Il s'agit de cesser de repousser les décisions qui nous permettront d'éviter le pire. Avant 2020, le monde, et la France, qui se pose en gardienne de l'accord de Paris, doivent rehausser leurs engagements. Et les traduire dans leurs politiques nationales pour favoriser les énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, développer les mobilités durables, limiter le gaspillage, tout en aidant financièrement les moins aisés dans cette indispensable transition.



Sommaire :

- page 2 - Abeilles (suite)
- page 3 - Effet de serre (suite)
- page 4 - Nicolas Hulot (suite)
- page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)
- page 6 – George Orwell ----->



Documentation Ecologique
Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



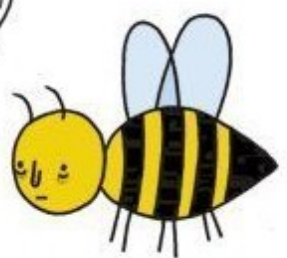
ABEILLES

3 – apparition de l'insecticide Gaucho (suite)

- 9 mars 2004..... La société Bayer France dépose une requête en suspicion légitime auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation à l'encontre du juge d'instruction Jean Guary, du tribunal de Saint-Gaudens en Haute-Garonne. La société Bayer et son directeur général ont été mis en examen le 23 février par le même juge chargé de l'enquête sur les dangers pour les abeilles et les humains de l'insecticide Régent.
- 17 mars 2004..... Le conseil d'État se voit recommander d'annuler une décision du ministre de l'agriculture Hervé Gaymard qui avait, en janvier 2003, reconduit l'autorisation d'emplois de l'insecticide Gaucho pour traiter le maïs. Le commissaire du gouvernement souhaite qu'un mois soit donné au ministre pour reconsidérer sa position. Le conseil d'État avait été saisi par trois syndicats apicoles qui reprochent au Gaucho, fabriqué par Bayer, de provoquer des mortalités importantes dans leurs ruchers. Soulignant que l'annulation de l'arrêté porte sur des vices de procédure, le ministère affirme qu'il prendra les décisions qui s'imposeront et rappelle qu'une procédure de ré-évaluation de l'insecticide est en cours.
- 31 mars 2004..... Le conseil d'État annule la décision prise en janvier 2003 par le ministère de l'agriculture de maintenir l'autorisation de mise sur le marché de l'insecticide Gaucho pour le maïs, et enjoint le ministère à se prononcer sur ce sujet dans un délai de deux mois. Le réexamen de l'autorisation de Gaucho est en fait déjà en cours, puisque la commission d'étude de la toxicité a été saisie pour actualiser ses avis antérieurs sur l'évaluation des risques du Gaucho.
- 5 avril 2004..... Le tribunal administratif de Nantes annule deux arrêtés municipaux interdisant l'usage de semences enrobées au Gaucho et au Régent. Les deux insecticides sont accusés par les apiculteurs de provoquer une surmortalité des abeilles. Le maire de Mûrs-Erigné fait savoir qu'il y a 90% de chances qu'il fasse appel.
- 28 avril 2004..... Les Verts demandent au Conseil d'État, par la procédure de référé-suspension, d'annuler le décret du ministère de l'agriculture paru le 27 février 2004 au JO. Celui-ci autorise les producteurs à écouler jusqu'au 31 mai leurs stocks de semences traitées avec les insecticides à base de Fipronil comme le Régent.
- 25 mai 2004..... Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, annonce sa décision de suspendre l'usage de l'insecticide Gaucho pour le traitement des semences de maïs, jusqu'à la réévaluation de cette substance par la Commission européenne en 2006. Son usage est déjà suspendu pour le traitement des semences de tournesol. La société allemande Bayer qui commercialise le produit s'est élevée contre cette nouvelle mesure conservatoire. «C'est une décision inacceptable et très grave pour l'ensemble de la filière maïs. Nous allons étudier toutes les possibilités de recours » déclare le directeur général de la firme. Du côté de l'union nationale des apiculteurs français (UNAF), on estime que c'est une belle victoire. La victoire des apiculteurs pourrait cependant n'être que temporaire. Le dossier de l'imidaclopride, doit être soumis aux autorités de Bruxelles en 2006 et celui du fipronil à la fin de 2005. Si l'UE décide d'autoriser ces molécules, la France devra obtempérer. Quant aux céréaliers, ils avancent le risque de délocalisation de 100 000 ha de culture céréalière dans des pays moins contraignants.
- Juillet 2004..... Si le gouvernement français a fini par suspendre les ventes des deux pesticides suspects de tuer les abeilles en grand nombre, les apiculteurs belges ne sont pas sortis d'affaire. Non seulement le gouvernement belge n'a pas encore pris de mesures, mais, ce printemps, il a même fait la promotion d'un nouveau produit dans les jardinerie, le Confidor, qui contient de l'imidaclopride qui semble avoir le même effet que le fipronil présent dans les deux autres produits.
- Octobre 2004..... De quoi meurent les abeilles françaises ? D'intoxication par les pesticides répondent les apiculteurs, accusant le Gaucho et le Régent, désormais interdits. «Pas si sûr ! » constate la direction des services vétérinaires du ministère de l'agriculture. Dans son bilan analysant les causes de la mortalité des abeilles en 2004, plus de 21% des troubles (mortalité ou dépopulation) sont imputés à des maladies, près de 14% au climat défavorable, et près de 12% à de mauvaises pratiques agricoles. 43% des cas ne sont pas élucidés. Seulement 4 et 3 % relèvent d'intoxication et de mauvaises pratiques agricoles. L'étude montre aussi que les départements d'agriculture intensive ne sont pas ceux dont les ruches ont le plus souffert. Les sociétés Bayer et BASF, commercialisant respectivement le Gaucho et le Régent, ont aussitôt demandé la levée des interdictions prises ces dernières années contre leurs produits en France.

SI LES ABEILLES ÉTAIENT
PAYÉES AU SMIC, UN POT DE MIEL
COÛTERAIT 200 000 EUROS.


Travailleurs,
travailleuses,
on vous exploite,
on vous spolie.



12 janvier 2005..... Les directeurs de deux sociétés spécialisées dans les semences, Rag SA et Maisadour, sont chacune condamnées par le tribunal correctionnel de Paris à 5000 euros d'amende pour avoir fait de la publicité sur internet de produits traités au Gaucho après la suspension de cet insecticide. Ils sont également condamnés à verser un euro de dommages et intérêts à l'UNAF.

(suite au n°18)

EFFET DE SERRE

chap 4 Sommet de la Terre à Rio (fin)

23 mars 1995..... Le ministre de l'environnement Michel Barnier présente la proposition de la France et de l'Union européenne qu'il défendra à la conférence de Berlin. Il va faire connaître clairement, à Berlin, l'insuffisance des engagements actuels pour stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du climat. L'engagement de Rio était de ramener en l'an 2000 les émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990. Barnier est persuadé que la France va y arriver par un durcissement de la réglementation thermique dans l'habitat, par la maîtrise des émissions de CO₂ (?) et le doublement du fonds forestier. Certes, les émissions de CO₂ progressent (+7%) à cause surtout des transports, mais cela devrait être compensé par la réduction des émissions de protoxyde d'azote par l'industrie. Michel Barnier propose un " mandat de Berlin " pour l'après 2000 mais ne croit pas qu'on parviendra à un accord sérieux sur le sujet.

chap 5 Première conférence COP1 à BERLIN

28 mars 1995..... Début de la Première conférence des Parties à la Convention sur le climat (COP1) à Berlin. Elle se terminera le 7 avril 1995. Après une réunion d'experts, un sommet ministériel devra se prononcer sur la régulation des émissions de gaz à effet de serre. Les écologistes espèrent la mise en place et le renouvellement des engagements pris, il y a trois ans, concernant la réduction des émissions de CO₂.

1 avril 1995..... 36 petits Etats insulaires du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes, rassemblés au sein de l'AOSIS, menacés de disparaître sous les eaux à cause du réchauffement de la Terre, sont les seuls à faire une proposition concrète pour enrayer l'effet de serre à la conférence sur le climat à Berlin. Les délégués se succèdent à la tribune, la conférence se perd dans des questions de procédure ou dans les exposés les plus divers. Mais quand un représentant de l'AOSIS prend la parole, l'atmosphère se tend et l'émotion s'installe. "Pendant que vous discutez, nous subissons les changements climatiques, le réchauffement des océans, les inondations, la hausse du niveau de la mer qui pollue nos eaux et détruit tout, la mort des massifs coralliens, plus d'assurances plus d'investisseurs, simplement plus d'espoir " lance un habitant des îles Samoa occidentales. Un autre proclame que la fréquence et l'intensité des tempêtes détruisent les maisons et l'économie. Sur la durée d'une vie humaine, au moins sept des petits Etats pourraient disparaître sous les flots. Mais ces petits Etats ne sont pas les seuls menacés par la montée des eaux, le Bangladesh risque de voir une grande partie de son territoire submergé et les ouragans ne l'épargne guère. Constituée en 1990, l'AOSIS réussit à faire entendre sa voix, au point d'être aujourd'hui l'auteur du seul projet de protocole destiné à compléter la convention de Rio. Ils demandent aux pays industrialisés de réduire de 20% leurs émissions de dioxyde de carbone en 2005 par rapport à 1990, mais la proposition a peu de chances d'être retenue, devant les réticences des Etats-Unis et de l'OPEP.

2 avril 1995..... Lors de la conférence de Berlin, le WWF expose le problème de l'adaptation des espèces animales et végétales à long terme au réchauffement climatique. Le réchauffement le plus spectaculaire va intervenir aux latitudes les plus élevées. Au Canada, notamment, certains ours polaires souffrent de la fonte prématurée de la banquise qui les empêche de chasser leur nourriture favorite, le phoque. La glace se forme un mois plus tard que prévu et fond plus tôt que la normale, ce qui force les ours à se replier vers la terre où ils trouvent moins à manger ou à hiberner plus longtemps. Ils perdent ainsi de plus en plus de réserves vitales en graisse et s'approchent des habitations pour trouver leur nourriture. Le WWF donne aussi l'exemple des plantes alpines qui doivent monter en altitude pour survivre ou du corail qui disparaît des océans.

5 avril 1995..... A la conférence de Berlin, l'hôte, le chancelier Kohl, ouvre la conférence ministérielle en tenant un discours ferme à l'égard des pays en développement, comme des pays industrialisés, l'Allemagne y compris. L'Allemagne s'engage à réduire ses émissions de CO₂ de 25% d'ici à 2005 et paraît devoir y parvenir. Aucun pays ne fait mieux. Après la leçon inaugurale, les autres interventions apparaissent toutes en retrait. Michel Barnier, ministre français de l'environnement, quelque peu amer, fait remarquer que c'est facile de se vanter lorsqu'on a sous la main une Allemagne de l'Est où les fermetures d'usines ont réduit de moitié les émissions de CO₂. De fait, la contribution des Länder de l'Est a fait baisser les émissions de CO₂ de 43% tandis qu'elles continuent à progresser légèrement à l'ouest.

7 avril 1995..... Clôture de la conférence de Berlin sur le climat : Après quatre jours de travaux, la conférence s'achève avec l'adoption d'un texte de compromis prorogeant les négociations visant à limiter les émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère. Les délégations des 120 pays représentés ont estimé que les engagements pris lors de la conférence de Rio, en 1992, étaient insuffisants et inadéquats et qu'il convenait de redéfinir les politiques de réduction de CO₂ en vue de la prochaine conférence, prévue en 1997 à Kyoto au Japon. Même si les oppositions ont été marquées lors des négociations, la prise de conscience des dangers menaçant les grands équilibres climatiques de la planète, semble avoir été forte. On espère une réaction à l'inaction des responsables politiques.

8 avril 1995..... Au lendemain de la conférence de Berlin sur le climat, le ministre français de l'environnement, Michel Barnier, est satisfait : "Nous avons un texte, un bon texte, correct, équilibré entre les pays développés et en développement, et volontariste quant au mandat, aux objectifs et aux calendriers ". De fait, les instances internationales sont surtout soulagées d'avoir évité la rupture. Du côté des ONG européennes, on estime que cette conférence est un échec et que l'accord ne correspond à aucun des objectifs du traité de Rio. Les petits Etats insulaires de l'AOSIS expriment aussi une vive déception.

(suite au numéro 18)

NICOLAS HULOTCH4 – Hulot et Sarkozy

18 mai 2007..... Le nouveau Président de la République Nicolas Sarkozy a nommé la veille Premier ministre François Fillon. Celui-ci fait connaître son gouvernement : Un seul ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Alain Juppé (réponse aux désidératas de Nicolas Hulot) qui s'avérera ministre éphémère. Il sera chargé aussi de l'Energie et de l'Aménagement du territoire. Hervé Morin est ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie est ministre de l'Intérieur, Bernard Kouchner (démissionné du PS) est aux Affaires Etrangères et Européennes. C'est un ministère qui compte 9 hommes pour 7 femmes.

21 mai 2007..... Le président Nicolas Sarkozy et son super-ministre de l'écologie Alain Juppé reçoivent plusieurs associations et experts du secteur environnemental à l'Élysée pour préparer le Grenelle de l'environnement promis pour la rentrée. Il s'agit de leur demander quels sont les grands sujets prioritaires sur lesquels ils vont travailler ensemble, pour qu'à l'automne, lors du Grenelle de l'environnement, ils sortent une batterie de mesures concrètes. La fondation Nicolas Hulot, le WWF, Greenpeace, les amis de la Terre, la ligue de protection des animaux, le ROC, le réseau action climat, France nature environnement et écologie sans frontières sont présents à une première réunion. Une deuxième réunion, où est resté Nicolas Hulot, réunit les experts, spécialistes d'écologie et du développement durable (Edgar Morin, JM Pelt, etc...). Certaines associations condamnent déjà le Grenelle : le "réseau sortit du nucléaire", qui réclame l'abrogation du décret sur l'EPR, fustige la ligne Hulot, c'est-à-dire la participation pieds et poings liés à ce Grenelle qui semble, d'ores et déjà, n'être qu'une validation des pires pollutions.

21 mai 2007..... Certains écologistes, ceux dont la classe politique française ricane depuis 30 ans, sont reçus en petites pompes à l'Élysée. On leur dit ce qu'ils voulaient entendre : en octobre prochain, l'Etat organise un Grenelle de l'Environnement. On y parlera sans tabou, on se fixera des objectifs précis, chiffrés sur cinq ans, on fera du concret du solide pas du bla-bla. Le WWF, les AT, la LPO sont sortis ravis (ils y croiront longtemps, mais finiront pas s'apercevoir quelques années après qu'ils ont été bernés). Au Grenelle, le nucléaire ne saurait être abordé, pour les OGM pas question d'arrêter les essais en plein champ, pas touche aux pesticides, pas question de s'attaquer à la bagnole, faut pas énerver les chasseurs, ni Bouygues et ses antennes téléphoniques, pas trop parler des incinérateurs de déchets. Tout est couvert par l'ami Nicolas Hulot. D'ailleurs, si le Grenelle est repoussé à octobre, c'est parce que Hulot a un cas de force majeur, il doit finir un tournage pour TF1.

24 mai 2007..... La pétition en ligne de Nicolas Hulot pour soutenir son action est signée par 740 300 personnes dont certains candidats à l'élection présidentielle.

4 juin 2007..... Le pacte écologique de Nicolas Hulot est signé par plus de 1200 candidats à la députation. Un candidat sur sept s'est engagé. Selon la fondation, 26 candidats du PCF ont signé, 171 du PS, 106 des Verts, 270 du Modem et 167 de l'UMP.

9 juin 2007..... Entretien avec Nicolas Hulot dans le journal «Le Monde» : une question lui est posée sur la programmation de 2500 km d'autoroutes par le gouvernement. Cela est-il cohérent avec la lutte contre le changement climatique ? Hulot répond : «si la France continue à penser qu'elle peut atteindre ses objectifs en restant dans les logiques d'hier, elle se trompe. Dans le domaine des transports, il va falloir cesser cette obsession du tout autoroutier en faisant jaillir d'autres régulations économiques, en réintégrant le prix du carbone dans les échanges commerciaux. Je m'interroge sur les questions de croissance et de décroissance, mais voilà un exemple, la croissance des autoroutes : il faut l'interrompre si l'on veut réduire le transport routier et ses émissions de gaz à effet de serre. J'ai demandé, avec d'autres associations, un moratoire sur les autoroutes qui n'a pas été accepté. Mais il a été convenu avec le président de la République que sur ce sujet comme sur d'autres, rien ne sera décidé avant le Grenelle de l'environnement».

20 juin 2007..... Nicolas Hulot annonce que sa fondation quitte l'Alliance pour la planète, ce regroupement de plus de 70 associations, par souci de clarté et de lisibilité. " Il n'y a aucun désaccord de fond, seulement un problème d'organisation. Nous n'avons pas les forces nécessaires pour, à la fois, participer aux travaux de l'Alliance et préparer le Grenelle de l'environnement " déclare le porte-parole de Nicolas Hulot. La fondation Nicolas Hulot annonce qu'elle continuera à travailler avec l'Alliance à une plate-forme commune de propositions en vue de ce rendez-vous prévu en octobre.

23-24 juin 2007..... Cnir des Verts à Montreuil (93): Yves Cochet crée la surprise en soulignant que, vu l'état des Verts, il faut les dissoudre et refondre dans le même mouvement l'écologie politique. Afin de faire un geste vis-à-vis de tous les écologistes sincères qui ne sont pas chez les Verts, le député de Paris propose que, dans le même week-end peut-être en automne prochain, on crée une formation plus large qui pourrait aller des amis de Nicolas Hulot jusqu'à tous les amis de José Bové. Mais les Verts rejettent massivement (50 voix contre, 8 voix pour et 14 abstentions) la proposition choc du député Yves Cochet et adoptent sans surprise le calendrier de rénovation proposée par leur direction à 64% d'avis favorables. Il s'agira notamment de modifier des statuts contraignants qui paralysent les Verts. Parallèlement, il s'agira d'engager une démarche externe, d'ouvrir les portes et les fenêtres de ce parti, de discuter avec d'autres pour rebâtir un mouvement politique ensemble qui soit plus large que ce que sont les Verts aujourd'hui.



FESSENHEIM**Ch2- Après Tchernobyl, Avant Fukushima (fin avril 1986-été 2007) (suite)**

- 1 juin 2004..... Suisse : Les autorités des cantons de Bâle-ville et Bâle-campagne demandent à la France de leur fournir des informations plus précises sur les conditions et les conséquences des incidents qui ont émaillé la maintenance du réacteur 1 de la centrale nucléaire alsacienne de Fessenheim à l'arrêt depuis le 25 janvier 2004. Douze agents ont été contaminés lors de ces incidents. Fessenheim est le plus vieux réacteur en activité en France et ne se trouve qu'à 40 kilomètres de la frontière suisse.
- 10 octobre 2004..... Le réacteur n°1 de la centrale de Fessenheim (Alsace) a dépassé, lors de son redémarrage, les 2% de puissance nucléaire sans avoir respecté une règle d'exploitation. Avant d'entamer le redémarrage d'un réacteur pour le porter à 100% de puissance nucléaire, des procédures qui permettent de vérifier au préalable que tous les paramètres du réacteur sont conformes, sont utilisées. Dans le cas présent, il s'est avéré que les procédures comportaient une erreur. Celle-ci a entraîné le dépassement pendant 6 minutes des 2% de puissance autorisées à cette étape du redémarrage par les règles générales d'exploitation. Le fonctionnement du réacteur étant surveillé en permanence pour pouvoir contrôler toute augmentation intempestive de puissance, l'écart a été identifié et des actions ont été engagées pour ramener la puissance nucléaire en dessous de 2%. Cette anomalie n'a eu aucune conséquence sur l'environnement et sur la santé des travailleurs et du public. En raison de l'utilisation d'une procédure inadaptée, ce non respect des règles générales d'exploitation a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.
- Début décembre 2004..... Pour la troisième fois en deux ans, les Alsaciens ont ressenti un tremblement de terre. Cette fois, l'épicentre du séisme d'une force de 5,4 sur l'échelle de Richter était à Fribourg (Allemagne) à 20 kilomètres de la centrale nucléaire de Fessenheim. Cette vieille centrale nucléaire a été prévue pour résister à un séisme de force 8. Les antinucléaires locaux rappellent qu'en 1356, la ville de Bâle (Suisse), à 30 kilomètres de Fessenheim, a été entièrement détruite par un tremblement de terre et que 650 ans ne représentent rien à l'échelle géologique. Ils demandent l'arrêt des deux réacteurs de la centrale de Fessenheim.
- 8 février 2005..... Sur la centrale de Fessenheim (Alsace), la température sur un tronçon de la tuyauterie du système d'injection de sécurité du réacteur n°2 s'est trouvée dans les limites autorisées dans les règles générales d'exploitation, suite à la prise en compte tardive de l'alarme associée. Le système d'injection de sécurité permet, en cas d'accident, d'introduire de l'eau borée sous haute pression dans le circuit primaire du réacteur afin d'étouffer la réaction nucléaire et d'assurer le refroidissement du coeur. Les tuyauteries de ce système doivent être maintenues à une température et à une concentration en bore optimale afin d'éviter le phénomène de cristallisation du bore. Ce phénomène pourrait entraîner une obturation des tuyauteries. Des alarmes sont associées à la surveillance de la température et de la concentration en bore des tuyauteries du système d'injection de sécurité. L'alarme de température s'est déclenchée, mais n'a pas été prise en compte immédiatement. La température des tuyauteries du système d'injection de sécurité étant toujours restée dans l'intervalle requis par les règles générales d'exploitation, il n'y a pas eu de conséquence sur la sûreté de l'installation. Compte tenu du manque de surveillance des informations données en salle de commande révélateur de lacune dans la culture de sûreté, cette anomalie a été reclassée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire au niveau 1 de l'échelle INES.
- 21 février 2005..... Sur la centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace), alors que le réacteur n° 2 était à l'arrêt, la dépose d'un bouchon qui isole une traversée de l'enceinte de confinement du réacteur a été réalisée dans une configuration du réacteur non conforme aux spécifications techniques d'exploitation. L'enceinte de confinement est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouvent la cuve, le coeur du réacteur, les générateurs de vapeur et le pressuriseur. Elle est destinée, en cas d'accident, à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés lors d'une rupture du circuit primaire. De ce fait, son étanchéité est particulièrement surveillée. De nombreuses canalisations traversent cette enceinte. En arrêt de tranche, l'une de ces canalisations permet le transfert d'air comprimé à l'intérieur du bâtiment réacteur. Cet air comprimé est nécessaire aux outils utilisés pour la réalisation des contrôles et travaux de maintenance. Une vanne et un bouchon d'isolement, situées de part et d'autre de la paroi de béton, permettent d'obturer cette canalisation lorsque les spécifications techniques, les procédures de conduite ou la situation exigent l'étanchéité complète de l'enceinte. Le bouchon d'isolement situé à l'extérieur de l'enceinte de confinement a été déposé alors que les spécifications techniques d'exploitation ne l'autorisaient pas. La vanne d'isolement située à l'intérieur de l'enceinte étant restée fermée en permanence pendant cette opération, la dépose de ce bouchon n'a eu aucune conséquence sur l'environnement extérieur. En raison des lacunes constatées dans la surveillance des opérations de maintenance, cet incident a été classé au

niveau 1 de l'échelle INES.
(Suite au numéro 18)



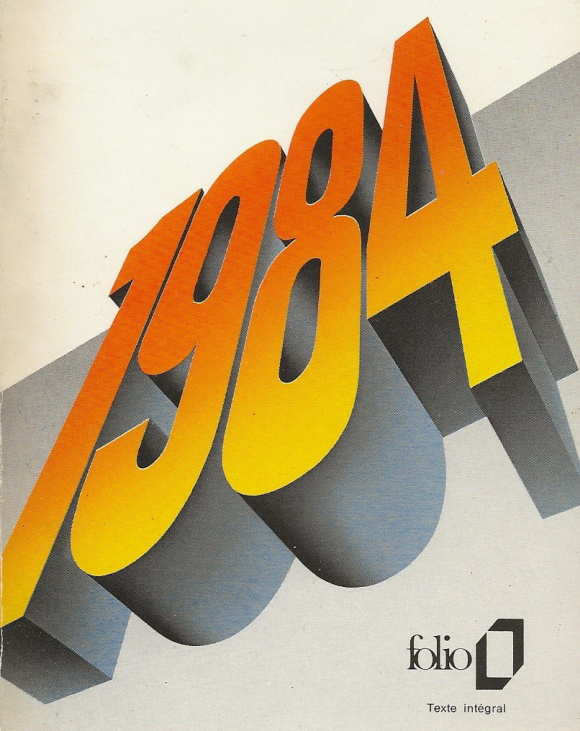
George Orwell est un auteur incontournable pour les écologistes. Voici deux de ses chefs d'oeuvres incontournables.

George Orwell
La ferme
des animaux



1945..... Le romancier et George Orwell sort son premier livre où il fait fusionner en un tout le but artistique et le but politique, «**La ferme des animaux** ». Le livre décrit une ferme dans lequel les animaux se révoltent puis prennent le pouvoir et chassent les hommes, à la suite de la négligence de ceux-ci à leur rencontre. Il s'agit d'une fable animalière. Orwell fait de ce livre une analogie assez explicite et critique à l'égard du totalitarisme et tout particulièrement sa version soviétique et stalinienne. La vie de la ferme est désormais régit par «l'animalisme », dont voici certains principes des cochons en chef: Tous deux pattes est un ennemi, tous quatre pattes ou tout volatile est un ami, nul animal ne portera de vêtements, nul animal ne boira d'alcool, nul animal ne tuera un autre animal, tous les animaux sont égaux. Mais l'affaire tournera mal, et la dernière maxime (donnée par un âne cynique) deviendra «tous les animaux sont égaux mais certains sont plus égaux que d'autres »
Extrait : «Tous les ordres leur étaient maintenant transmis par Brille-Babil ou l'un des autres cochons. C'est tout juste si chaque quinzaine Napoléon se montrait en public, mais alors le cérémonial était renforcé. A ses chiens s'ajoutait un jeune coq noir et fiérot, qui précédait le chef, faisait office de trompette, et, avant qu'il ne prît la parole, poussait un cocorico ardent. On disait que Napoléon avait un statut propre jusque dans la maison où il avait ses appartements privés. Servi par deux chiens, il prenait ses repas seul dans le service de porcelaine de Derby frappé d'une couronne, autrefois exposé dans l'argentier du salon. Enfin il fut entendu qu'une salve de carabine serait tirée pour commémorer sa naissance ».

George Orwell



1950..... George Orwell (1903–1950) fut policier aux Indes, clochard à Paris, combattant en Espagne, speaker à la BBC, mais surtout écrivain. Dans «**1984** », il décrit, dans ce roman de science-fiction, le monde terrifiant de l'an 1984 où le totalitarisme règne partout. «**Big brother** » vous regarde, vous surveille, la police de la pensée est partout présente. Extrait : «Te rends-tu compte que le passé a été aboli jusqu'à hier ? S'il survit quelque part. c'est dans quelques objets auxquels n'est attaché aucun mot. comme ce bloc de verre sur la table. Déjà. nous ne savons littéralement presque rien de la Révolution et des années qui la précédèrent, Tous les documents ont été détruits ou falsifiés. tous les livres réécrits, tous les tableaux repeints, Toutes les statues, les rues, les édifices, ont changé de nom, toutes les dates ont été modifiées, Et le processus continue tous les jours, à chaque minute. L'histoire s'est arrêtée, Rien n'existe qu'un présent éternel dans lequel le Parti a toujours raison. Je sais naturellement que le passé est falsifié, mais il me serait impossible de le prouver. alors même que j'ai personnellement procédé à la falsification. La chose faite, aucune preuve ne subsiste. La seule preuve est à l'intérieur de mon cerveau et je n'ai aucune certitude qu'un autre être humain quelconque partage mes souvenirs ».

Vous regrettez de ne plus avoir les numéros précédents de ce bulletin : Vous les retrouvez sur <https://voironnais.eelv.fr/>.

Bientôt un numéro spécial N° 4